

9303 RECEPTION

VZCZC.A10558
243/1210Z IMMEDIAT
MIND 129
COA MINDF COTER COTEC DIS

OO /DIS / RFFABCT
DE RFGW h0408 2431200
ZNY CCCCC
O 311200Z AOU 91
BBBB
FM MILFRANCE KIGALI
TO RFFABCT/ARMEES PARIS (CERM. RE.6)
INFO RFFABCT/MINDEFENSE PARIS (CAB. C.25)
RFGW/SEGDEFNAT/EDS PARIS
RFFABCT/ARMEES CENTOPS PARIS
RFFABCT/GUERRE PARIS
RFGWV/MINCOOP MISMIL PARIS
RFGW/MILFRANCE BUJUMBURA
RFGW/MILFRANCE KINSHASA

DECLASSIFIE POUR LA MISSION
PARLEMENTAIRE SUR LE RWANDA
PAR DECISION DU 18 JUIN 1998
DOCUMENT RESERVE A L'USAGE
EXCLUSIF DE LA MISSION

BT
C O N F I D E N T I E L D E F E N S E
MCA : RENS/AFMO.
NMR 247/AD/RWA/CD DU 31 AOUT 1991
OBJET : SITUATION MILITAIRE ET RENSEIGNEMENTS DIVERS.

TXT
RENSIT.

SOURCE : E.M. - F.A.R. - VALEUR : D.3

PRIMO : SITUATION TACTIQUE LE 31 AOUT 1991 A 12 HEURES LOCALES.

ALPHA : SECTEUR GISENYI, BYUMBA, KIBUNGO, RUSUMO, KIGALI : R.A.S.

BRAVO : SECTEUR MUTARA.

LE 30.08.91, LA POSITION DE NKANA A SUBI UN PILONNAGE AU MORTIER DE 82 MM PUIS UNE ATTAQUE PAR UN ELEMENT REBELLE DONT LE VOLUME N'A PAS ETE PRECISE QUI A ETE FACILEMENT REPOUSSE PAR LES F.A.R.

CHARLIE : SECTEUR RUHENGERI.

LE COL ENTRE SABINYO ET GAHINGA A ETE PILLONNE AU MORTIER DE 82 ET 120 MM TOUTE LA JOURNEE DU 30.08.91 ET A SUBI PLUSIEURS ATTAQUES TOUTES REPOUSSEES PAR LES F.A.R. LE COL ENTRE LES VOLCANS BISOKE ET SABYNYO A ETE ATTAQUE LE 30 AOUT 91 A 7 H 45 PAR UN ELEMENT REBELLE DONT LE VOLUME RESTE INCONNU. APRES S'ETRE ENFUIES SANS COMBATTRE LAISSANT AUX REBELLES NOMBREUX EQUIPEMENTS ET DEPLORANT 3 BLESSES GRAVES ET LA PERTE DE 3 ARMES LES F.A.R. ONT RECONQUIS LEUR POSITION SANS RESISTANCE DES REBELLES.

SECUNDO : RENSEIGNEMENTS DIVERS.
MEME SOURCE MEME VALEUR

147 REFUGIES DE TANZANIE ONT ETE RECUEILLIS LE 30.08.91 A RUSUMO.

DANS LA PREFECTURE DE GKONGORO, PLUSIEURS DIZAINES D'HECTARES DE REBOISEMENT ONT ETE SACCAGES ET BRULES PAR DES VANDALES. LES AUTORITES SE DEMANDENT SI CES GESTES N'AURAIENT PAS UNE VALEUR POLITIQUE.

SIGNE : COLONEL CUSSAC. 311250./.

Reproduction interdite sans autorisation écrite de l'Etat

BT
h0408

BUNEL
DECLASSIFIE POUR LA MISSION
PARLEMENTAIRE SUR LE RWANDA
PAR DECISION DU 18 JUIN 1998
DOCUMENT RESERVE A L'USAGE
EXCLUSIF DE LA MISSION

NNNN

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information